



EPTB Vilaine : offre de stage de fin d'études (6 mois)

Bilan du SAGE de la Vilaine et du Tableau de bord

Présentation de l'EPTB Vilaine

L'Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Vilaine assure une mission de gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin de la Vilaine (11 000 km², 508 communes). Il assure notamment la gestion du barrage estuarien d'Arzal-Camoël et des 3 barrages de Haute-Vilaine, la production d'eau potable, la gestion des inondations, l'animation des DOCOB Natura 2000 Marais de Vilaine et Baie et Estuaire de Vilaine. Il a aussi comme compétences l'assistance aux opérateurs de bassins, la mise en œuvre d'actions de restauration des milieux aquatiques pour le secteur de la Vilaine aval et assure un rôle important pour la biodiversité avec ses missions d'expertise sur le suivi des poissons migrateurs et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

A la demande de la Commission Locale de l'Eau, l'EPTB Vilaine assure également le portage, l'animation et le suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Contexte

Le SAGE de la Vilaine a été approuvé par arrêté préfectoral le 2 juillet 2015, avec 210 dispositions et 7 articles. L'article R212-44-1 du Code de l'Environnement stipule que « La commission locale de l'eau délibère sur l'opportunité de réviser le schéma tous les six ans à compter de la date d'approbation du schéma ou de sa dernière révision ». Afin d'éclairer la Commission Locale de l'Eau sur la pertinence d'engager une révision du SAGE, l'EPTB Vilaine propose un stage devant permettre de faire un bilan de la réalisation du SAGE, de remplir certains indicateurs pour illustrer l'avancement du SAGE et de faire un focus sur les implications de l'approbation du nouveau SDAGE.

Objet du stage

Le stage répondra aux attentes suivantes :

- Bilan du SAGE et tableau de bord. Il s'agira de reprendre l'ensemble des 14 enjeux du SAGE afin d'établir le bilan de l'avancement du SAGE :
 - o Collecte des données en interne et auprès des maîtres d'ouvrage porteurs d'actions du SAGE ;
 - o Traitement des données, production de graphiques synthétiques et de cartes.*Il n'est pas attendu un traitement par un indicateur de l'ensemble des 210 dispositions, mais de faire ressortir les éléments les plus importants, selon les données disponibles.*
- Synthétiser la compatibilité du SAGE actuel avec le projet de SDAGE 2022-2027 : à la lecture du projet de SDAGE, il s'agira de reprendre les impacts de celui-ci sur le SAGE de la Vilaine.

Ce travail donnera lieu à un rapport à destination de la CLE. Ce rapport constituera un outil d'aide à la décision pour la décision de la mise en révision du SAGE. Il reprendra :

- L'état d'avancement global du SAGE et des focus sur certaines actions ;
- Les éléments forts du SAGE ;
- Les freins à la mise en œuvre de certaines dispositions ;
- Les suites pouvant être envisagées selon l'avancement des études inscrites au SAGE ;
- L'impact du nouveau SDAGE ;
- L'identification d'éventuelles thématiques qui auraient pu être insuffisamment abordées dans le SAGE de 2015.

Encadrement

Le stage sera encadré principalement par Mathilde GASTON (coordinatrice du SAGE de la Vilaine) et ponctuellement par Christophe DANQUERQUE (Responsable de la Cellule Planification).

Profil recherché

Master 2 en sciences de l'environnement/écologie, pilotage territorial, géographie, géomatique

Capacité à organiser son travail, à travailler en équipe

Permis B et véhicule indispensables

Conditions

- Durée du stage : 6 mois
- Période : entre mars et octobre (dates à fixer avec la personne retenue)
- La mission se déroulera au siège de l'EPTB Vilaine à la Roche Bernard ou dans une autre salle à disposition de l'EPTB (Arzal notamment)
- Les déplacements professionnels (réunions) se feront avec un véhicule de service ou à défaut avec le véhicule personnel (frais remboursés)
- Indemnités de stage : environ 700€ nets par mois, possibilité de chèques déjeuner (valeur unitaire de 8€, pris en charge pour moitié par l'EPTB)
- Logement : possibilité de louer un studio meublé, propriété de l'EPTB Vilaine (loyer 2020 : 192€/mois, à réajuster en 2021) situé à quelques kilomètres (sous réserve de disponibilité)

Candidature à adresser au plus tard pour le **12 mars 2021** à :

Monsieur Le Président de l'EPTB Vilaine

Boulevard de Bretagne

56130 LA ROCHE-BERNARD

Ou à contact@eptb-vilaine.fr

Pour tout renseignement complémentaire : Mathilde GASTON, coordinatrice du SAGE Vilaine

Tel : 07 64 36 82 40 – courriel : mathilde.gaston@eptb-vilaine.fr

Site internet de l'EPTB : www.eptb-vilaine.fr